



Deux commissions du comité d'entreprise se sont dotées chacune d'une ligne directe, afin d'être joignables le plus souvent possible. En cas de non réponse, laissez un message, et n'oubliez que tout comme vous, nous sommes aussi sur sites !

> Commission 1% Logement (Francky)

Au 06.99.41.19.37 Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h30

Pour répondre à toutes vos questions concernant les prestations du CE sur le logement, de la garantie de location aux demandes d'accès aux appartements de la société Astria. Pour toutes demandes de 1% logement, les dossiers doivent faire l'objet d'une validation par cette commission sur différents critères (revenus, situation familiale, situation du logement actuelle, raison...)

> Commission Juridique (Julien)

Au 06.99.40.19.36 Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

Une question sur votre contrat de travail ? Vos droits ? Vous avez reçu un avertissement, une lettre vous convoquant à un entretien préalable ? Vous rencontrez des difficultés sur votre fiche de paie régulièrement ? Pour toutes questions, problèmes individuels ou collectifs sur votre site, mutation, etc.

Et Le CE reste toujours joignable,
Par E-mail : contact@ce-issas.com
Sur Le web : www.ce-issas.com